



Montréal, 30 octobre 2015

H.E. Bashar Ja'afari, Ph.D.
Permanent Mission of the Syrian Arab Republic to the United Nations
820 second ave. 15th Floor
New York, NY 10017
United States

Objet : Un défenseur de la libre expression détenu en Syrie dans un établissement où la torture pourrait être pratiquée

Dr Ja'afari,

L'ACAT Canada s'associe aux nombreux organismes qui s'inquiètent au plus haut point pour la sécurité de M. Bassel Khartabil. Détenu depuis 2012, ce dernier a été transféré de la prison centrale d'Adra vers une destination gardée secrète le 3 octobre dernier. Selon certaines sources, il pourrait avoir été emmené vers un tribunal militaire spécial pour y être jugé. Les organisations de défense des droits de la personne redoutent que ce soit un établissement administré par les forces de sécurité où la torture est pratiquée. Bassel Khartabil aurait déjà subi la torture à la prison militaire de Sednaya durant 3 semaines selon le témoignage de sa famille. La crédibilité de ces assertions est forte compte tenu des nombreux autres témoignages sur l'utilisation systématique de la torture dans les centres de détention. Les conclusions du 10e rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie émises en septembre 2015 ne vous sont pas inconnues.

Votre pays, membre des Nations Unies et signataire de la Convention contre la torture depuis 2004, est donc tenu responsable du respect intégral de ce traité par la mise en œuvre des obligations concernant non seulement l'interdiction formelle de la pratique de la torture ou de toute autre forme de traitement cruel et inhumain, mais la protection de toute personne et la poursuite des auteurs et responsables des actes prohibés quelles que soient les circonstances. Ainsi, dans le cas de M. Bassel Khartabil, il est urgent et essentiel que son lieu de détention soit connu et que ses droits à être protégés contre tout acte de torture soient assurés efficacement.

L'ACAT Canada continuera à suivre cette situation et à la faire connaître au public comme le démontre notre communiqué de presse ci-annexé. Nous comptons sur votre diligence pour transmettre ce courrier aux autorités syriennes.

Nous vous prions d'agrèer, Dr Ja'afari, nos salutations respectueuses.

Raphaël Lambal
Président

p.j. Communiqué de presse émis par l'ACAT Canada

Cc. L'honorable Robert Nicholson
Ministre des Affaires étrangères du Canada
125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Canada

Mme Nelly Kanou
Consule honoraire de la République arabe syrienne à Montréal
116-235, rue Côte-Vertu
Saint-Laurent, Québec
H4N 1C8, Canada